



AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DENFERT-ROCHEREAU - PHASE 2 (Nov. 2016 - mars 2017)

Quartier Châteaureux

Afin d'améliorer votre cadre de vie et procéder au renouvellement urbain de votre quartier, l'EPA de Saint-Etienne, en partenariat avec la Ville de Saint-Etienne, poursuit l'aménagement de l'avenue Denfert-Rochereau, axe majeur reliant la gare de Châteaureux au centre-ville. Durant la période des travaux de la phase 1 (sciage de l'enrobé du carrefour et du secteur Sud), des mesures permanentes dans et autour du chantier ont confirmé qu'aucune fibre d'amiante n'a été dégagée. Les travaux de la phase 2 se concentreront sur le secteur Nord et vont commencer à façonner le nouveau visage de l'avenue.

Les phases du chantier :

- Phase 1** (26 sept. 2016 - 21 oct. 2016) : Sciage de l'enrobé sur le carrefour et le secteur Sud, ✓
- Phase 2 (nov. 2016 - mars 2017) : Travaux de réseaux et aménagement du cheminement piéton du secteur Nord (trottoir ouest),**
- Phase 3** (avril 2017 - nov. 2017) : Aménagement de la voirie et des trottoirs secteur Sud,
- Phase 4** (début 2018) : Aménagement du trottoir Est et de la chaussée secteur Nord,
- Phase 5** (courant 2018) : Aménagement de la placette et du trottoir, blvd Dalgabio.

• Les principes d'aménagement de l'avenue Denfert-Rochereau

Le réaménagement de l'avenue Denfert-Rochereau s'intègre dans la recomposition globale du quartier de Châteaureux. L'objectif est notamment de rendre **plus évident et intuitif le cheminement entre la gare de Châteaureux et l'hyper-centre.**

L'avenue offrira une **plus large place et davantage de confort pour les piétons et les vélos**, tout en veillant à s'inscrire dans un **plan de circulation clair du quartier** et à maintenir une **bonne capacité de stationnement**. Ainsi, à terme, la circulation sur l'avenue se fera en **sens unique descendant vers la gare.**

Le réaménagement doit également permettre la mise en place de nouveaux matériaux et mobiliers urbains conformes avec le statut d'espace public majeur de l'avenue, **en cohérence avec la labellisation «ville UNESCO design» de Saint-Etienne.**

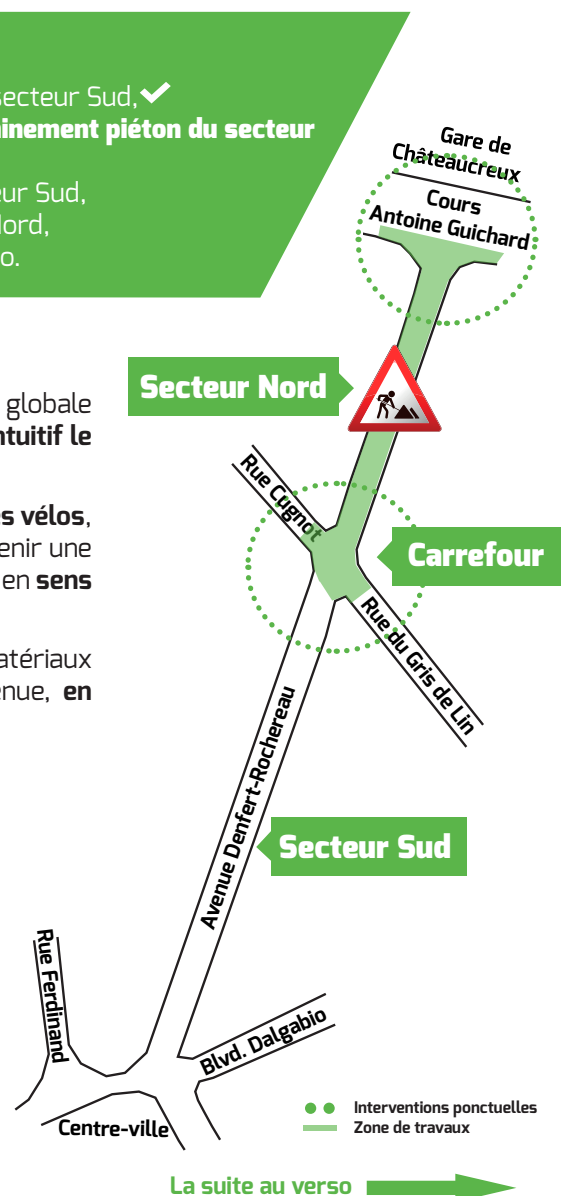
• Prochainement...

La rive ouest sera aménagée en une **vaste promenade** de 10,5 m de large et ponctuée de **terrasses en palier**. **De grands arbres** seront également plantés.

Ainsi, en lieu et place des platanes, des féviers d'Amérique, choisis pour leur robustesse en milieu urbain et leur feuillage léger et lumineux viendront agrémenter l'avenue.

Des **travaux de réseaux** seront réalisés afin d'apporter une optimisation de l'armature existante. Des **mobiliers urbains design** seront disposés tout au long de cette promenade.

Enfin, l'aménagement de surface s'appuiera sur des **matériaux de qualité** telles que des dalles et bordures granit.



Impacts sur les usages durant la phase 2 (28 nov. 2016 - fin mars 2017) :

Circulation automobile (voir plan de circulation ci-dessous)

- Sur le secteur Nord, la circulation et le stationnement seront interdits pendant toute la durée de la phase 2.
- Sur le secteur Sud, la circulation et le stationnement seront interdits pendant l'abattage des arbres (15 jours environ, du 1/12/16 au 16/12/16).
- Sur le cours Antoine Guichard (en face de la gare), la circulation sera impactée par les travaux à partir du 28 novembre 2016, durant une quinzaine de jours. Une signalisation spécifique sera mise en place pendant cette période.

STAS

- Depuis cet été, la ligne de bus n°9 n'emprunte plus l'avenue Denfert-Rochereau et circule sur la rue du Plateau des Glières. Les arrêts de bus se trouvent sur le cours Antoine Guichard et la rue Sergent Rivière. Nous vous invitons à consulter le plan de réseau sur le site internet de la STAS : www.reseau-stas.fr

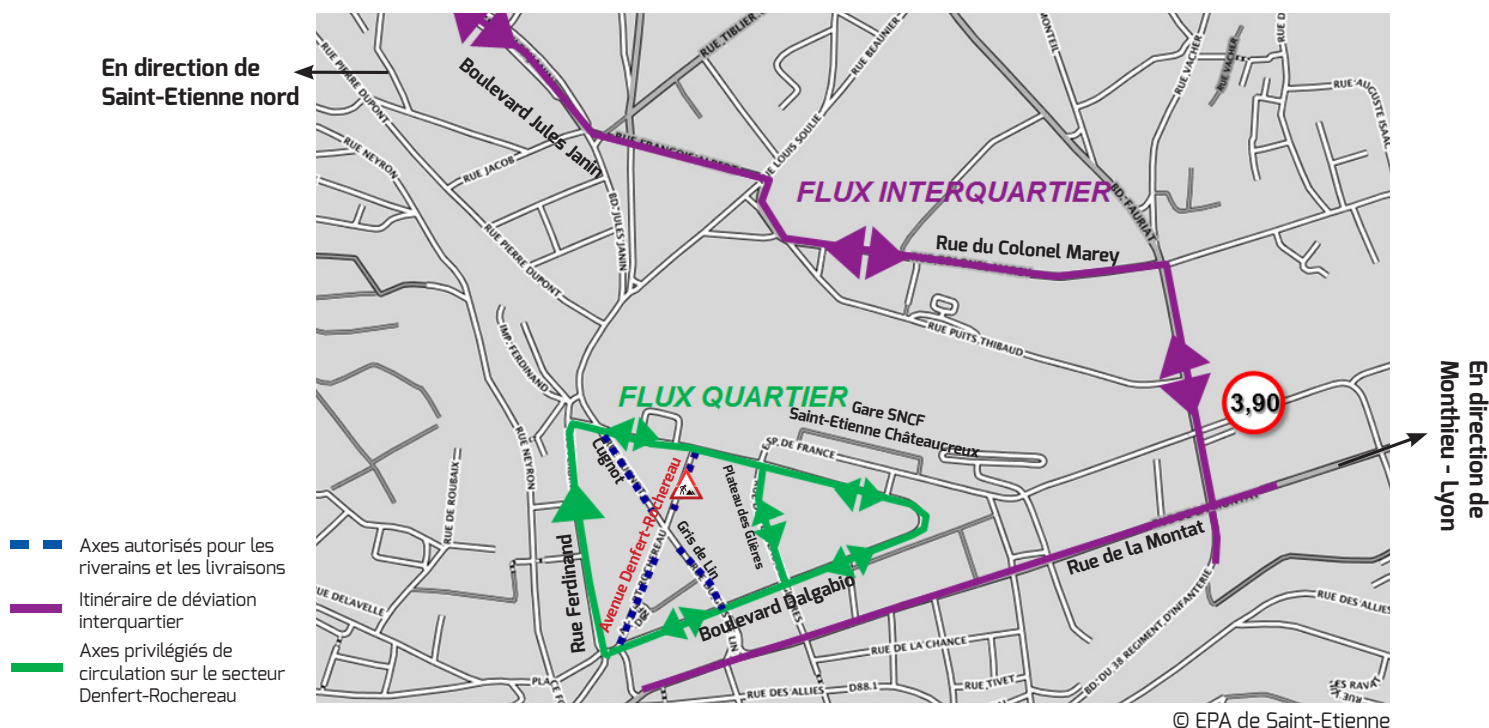
Piétons

- Des cheminements piétons seront maintenus en permanence.

Commerces

- L'accès piéton à l'ensemble des services et commerces de l'avenue est maintenu.

Rappel du plan de circulation :



Pour des raisons de sécurité, nous vous invitons à la plus grande prudence aux abords du site en travaux.

Des lettres d'informations travaux seront distribuées régulièrement afin de vous tenir informés des différentes phases du chantier, de l'avancement de ce dernier et des contraintes liées aux travaux. Vous pourrez également retrouver ces informations sur notre site internet : www.epase.fr.

Si vous désirez recevoir les lettres informations travaux par courriel, n'hésitez pas à vous inscrire sur : chateauxcreux@epase.fr.

L'EPA de Saint-Etienne vous remercie par avance de votre compréhension pour les éventuels désagréments occasionnés par ce chantier et nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

+ d'info : EPA de Saint-Étienne
www.epase.fr / chateauxcreux@epase.fr